
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 8 juin 2010, à 17 h

**Présidence de M^{me} Vera Figurek, présidente sortante,
puis de M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, nouvelle présidente élue**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Bayram Bozkurt, Simon Brandt, Christophe Buemi, Olivier Fiumelli, M^{mes} Maria Pérez, Annina Pfund et M. Jean Sanchez.*

Assistent à la séance: *M^{me} Sandrine Salerno, maire, M. Pierre Maudet, vice-président, MM. Manuel Tornare, Patrice Mugny et Rémy Pagani, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 28 mai 2010, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 8 juin et mercredi 9 juin 2010, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Mesdames et Messieurs, tout d'abord, je salue à la tribune du public M. Jean-Pascal Perler, notre ancien collègue conseiller municipal. (*Applaudissements.*)

Je vous prie d'excuser l'absence de M. Manuel Tornare pour la seconde partie de la soirée. M. Pierre Maudet devra s'absenter à 18 h 45; il sera de retour vers 21 h 15.

Dans un courrier du 26 mai 2010, le Conseil administratif nous informe avoir procédé à l'élection de son bureau pour la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011. M^{me} Sandrine Salerno a donc été élue maire, et M. Pierre Maudet a été élu vice-président. L'attribution des départements et la répartition des services demeurent inchangées, de même que les suppléants des magistrats.

Le bureau vous informe que demain, de 20 h 30 à 20 h 45, nous traiterons les réponses du Conseil administratif aux motions, résolutions et pétitions.

En accord avec les chefs de groupe, nous avons décidé de traiter les demandes d'urgence ce soir à 20 h 30. Vous pourrez donc déposer vos motions d'ordre à 20 h 30 et, si l'urgence est acceptée, les objets seront également discutés à 20 h 30. Cela puisque, comme vous l'avez constaté dans notre ordre du jour, nous devons procéder à un certain nombre d'élections durant cette première séance...

La commission de la jeunesse et des sports est convoquée, à l'issue de la présente séance, à la salle Nicolas-Bogueret afin d'élire sa présidence. J'ai aussi une communication pour les commissaires à la commission des naturalisations: la commission est convoquée le 25 juin 2010 à 17 h 30.

Mesdames et Messieurs, à 18 h 40 environ, vous êtes conviés à un apéritif dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Enfin, le bureau souhaite féliciter M^{me} Sandrine Salerno pour son accession à la mairie. Toutes nos félicitations, Madame la maire! (*Applaudissements nourris.*)

Nous venons de recevoir un message de l'Alternative intitulé: «Déclaration de la majorité du Conseil municipal de la Ville de Genève à tous les citoyens et citoyennes de Genève». Madame Wenger, dois-je lire votre message à l'assem-

blée? (*Protestations.*) Mesdames et Messieurs, je propose que nous votions pour savoir si vous voulez entendre ou non cette déclaration... Monsieur Chevalier, vous avez la parole.

M. Alexandre Chevalier (L). Madame la présidente, je viens d'assister à la réunion du bureau et des chefs de groupe. M^{me} Wenger est cheffe de groupe et, dans cette réunion, elle ne nous a pas avertis qu'il y aurait une déclaration de l'Alternative. Je trouve scandaleux d'utiliser ce genre de méthode. La réunion du bureau et des chefs de groupe a lieu pour discuter du déroulement des séances, pour que les chefs de groupe puissent informer leur groupe de ce qui va se passer. Nous voterons donc contre la lecture de cette déclaration. Mesdames et Messieurs, vous voulez parler au nom de la majorité du Conseil municipal, mais si cela se trouve, ce soir, vous n'êtes pas majoritaires, puisque certaines personnes sont absentes. Honnêtement, je ne comprends pas que le bureau entre en matière sur cette lecture, Madame la présidente!

M^{me} Salika Wenger (AGT). Madame la présidente, je n'ai qu'une seule chose à dire à l'Entente et à l'Union démocratique du centre: à terrorisme, terrorisme et demi! Nous voulons la lecture de ce texte!

M. Jean-Charles Lathion (DC). Je pense que nous ne gagnons rien à préconiser la prise d'otage, que cela soit de parole ou pas. Or c'est ce que fait M^{me} Wenger maintenant. Mais, en fait, si nous voulons prôner la démocratie, comme elle le souhaite, nous pouvons accepter de recevoir son texte sur notre messagerie électronique. Cela nous fera gagner du temps et cela épargnera les échauffements inutiles... Voilà ma proposition.

M. Jacques Baud (HP). J'aimerais, s'il vous plaît, Mesdames et Messieurs, un peu plus de retenue. On part sur un grand démarrage, voire un dérapage. Entre le poing levé et ce que veut dire M^{me} Wenger – que j'aime bien par ailleurs – je pense qu'il faut arrêter. Nous avons du travail, faisons ce que nous avons à faire et passons aux élections!

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous votons quand même pour savoir qui accepte la lecture de cette déclaration.

Mise aux voix, la lecture de la déclaration est acceptée par 36 oui contre 34 non.

(Les membres de l'Union démocratique du centre, du Parti libéral et du Parti radical quittent la salle pendant la lecture.)

La présidente. Mesdames et Messieurs, je procède à la lecture:

«Déclaration de la majorité du Conseil municipal de la Ville de Genève à tous les citoyens et citoyennes de Genève.

»La Constitution est un texte qui réunit les règles de droit fondamental d'un Etat. Elle définit les droits fondamentaux des personnes, la structure et l'organisation du système politique et les buts et tâches de l'Etat. Le peuple a accepté que la République et canton de Genève se dote d'une nouvelle Constitution en élisant une assemblée constituante lors des votations du 19 octobre 2008.

»La Constitution est censée traduire les orientations sociales, culturelles et politiques d'une époque pour le bénéfice de toute la population. L'acceptation de l'amendement de M. Dimier, représentant du Mouvement des citoyens genevois – le parti de M. Stauffer – visant à limiter ou à éliminer certains droits fondamentaux tels que notamment le droit au logement, aux allocations familiales, à l'égalité homme/femme, à la formation jusqu'à 18 ans, à l'interdiction de toute discrimination, est la preuve que la majorité de droite de cette constituante ne défend que les intérêts économiques et politiques de quelques-uns.

»La Constitution ne peut et ne doit pas faire l'objet d'enjeux autres que ceux visant à favoriser le bien public et le bon fonctionnement de nos institutions. Le coup de force du mardi 25 mai est la démonstration de la manière dont tous les partis de droite, ainsi que «Genève avance», l'UDC et le MCG prennent en compte les décisions et les besoins du peuple genevois. Dans cette perspective, nous, partis de l'Alternative, saluons nos représentants à la constituante qui ont refusé de se prêter à cette mascarade et nous disons haut et fort devant la population que nous nous opposerons vigoureusement à une Constitution vidée de son contenu social.

»A cet égard, le refus de réinscrire en toutes lettres l'égalité homme/femme dans la nouvelle Constitution est un camouflet infligé à toutes les femmes qui, depuis de longues années, ont lutté afin de faire reconnaître leurs droits. Cette régression, digne d'une politique du XIX^e siècle, ne reflète en rien les valeurs défendues par les Verts, le Parti socialiste et A gauche toute! dont le travail politique consiste à défendre le droit à une vie digne pour chacun des citoyens et citoyennes de ce canton. Par la présente déclaration, nous tenons donc à réaffirmer notre attachement aux droits fondamentaux que sont notamment l'égalité homme/femme, le droit au logement, le droit à la formation et le refus de toute discrimination quelle qu'elle soit.

»Les conseillers municipaux de l'Alternative en Ville de Genève.» *(Applaudissements.)*

3. Prestation de serment de M. Pascal Holenweg, remplaçant M. Miltos Thomaidis, conseiller municipal démissionnaire.

M. Pascal Holenweg est assermenté. (Applaudissements.)

4. Allocution de la présidente sortante.

La présidente. Madame la maire, Monsieur le vice-président du Conseil administratif, Messieurs les conseillers administratifs,

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames les cheffes du Secrétariat du Conseil municipal et du *Mémorial*, Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs de l'administration municipale, Mesdames et Messieurs les huissiers,

Mesdames et Messieurs les journalistes, Mesdames et Messieurs à la tribune, chers concitoyennes et concitoyens, chères et chers collègues, chers amis et chers membres de ma famille,

Permettez-moi tout d'abord de remercier celles et ceux qui m'ont permis, en juin 2009, d'accéder à la présidence de ce Conseil. Chères et chers collègues, je vous remercie sincèrement pour votre confiance et j'espère l'avoir honorée.

Je ne peux m'empêcher de m'adresser à vous avec un peu de nostalgie. J'aimerais revenir sur les faits qui se sont déroulés à cette même place, il y a une année. Un événement historique pour notre municipalité s'est produit: un bureau entièrement féminin a été élu par cette assemblée. Je me souviens encore de mes propos. En effet, j'avais émis le souhait que nous, hommes et femmes politiques, puissions œuvrer ensemble pour une réelle égalité entre hommes et femmes, à tous les niveaux.

En ce qui concerne notre Conseil municipal, je crois que nous pouvons être fiers. Je me réjouis également que cette année soit marquée, après quatorze années d'absence, par l'accès d'une femme à la fonction de maire. Je tiens donc à féliciter, à titre personnel, M^{me} la maire Sandrine Salerno qui, comme chacun sait, a déjà fait un excellent travail au sein de son département et plus particulièrement de l'Agenda 21, afin que notamment le respect du principe d'égalité entre hommes et femmes soit respecté.

Il y a une année, je me souviens également que j'avais soulevé les difficultés que nous aurions à faire des choix politiques qui ne prêteraient pas nos conci-

toyennes et concitoyens, notamment durant cette année écoulée de crise, cette fameuse année 2010 que la Commission européenne a déclaré «Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale». En effet, ce fut une année ardue tant au niveau des débats que des prises de décision. Je tiens donc à remercier celles et ceux qui m'ont soutenue dans ma fonction, tout au long de l'année.

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du bureau qui ont été très présents et efficaces – dans l'ordre alphabétique: M. Simon Brandt, secrétaire, qui a succédé à M^{me} Anne-Marie Gisler, démissionnaire, M^{me} Catherine Buchet-Harder, deuxième vice-présidente, M^{me} Anne Carron-Cescato, secrétaire, M^{me} Linda de Coulon, secrétaire, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, première vice-présidente, et M^{me} Martine Sumi, secrétaire.

J'ai eu également plaisir à travailler avec des équipes dynamiques et très professionnelles de la fonction publique municipale, dans tous les services. J'adresse également mes sincères remerciements pour leur soutien et leur aide si précieuse en particulier au Secrétariat du Conseil municipal et à sa cheffe, M^{me} Marie-Christine Cabussat, ainsi qu'à M^{me} Marguerite Conus, adjointe de la cheffe du secrétariat et mémorialiste, mais également à M^{me} Loredana Gonzalez, secrétaire, à M. Jean-Daniel Hercod, responsable de la logistique et des ordres du jour, à M^{me} Laure Renevier, secrétaire et responsable des invitations, ainsi qu'à M. Christian Maréchal, notre huissier.

Siégeant au sein d'un parlement de milice, les élues et élus de notre Ville doivent mener à bien leur activité professionnelle de concert avec leur activité politique, parlementaire et associative. Dès le début de mon mandat, j'ai donc pris la décision de limiter la quantité de nos séances de préparation et de délibération. Le bureau m'a suivie dans cette démarche et je l'en remercie.

En effet, il est certes du devoir du bureau de veiller à l'avancée des travaux, mais ce n'est pas en épuisant les conseillères et conseillers municipaux que nous y parviendrons. La multiplication des séances plénières, en plus des séances hebdomadaires de commissions, ne garantissait pas l'avancée des travaux. Nous avons ainsi décidé de limiter à deux séances par mois les séances plénières. Uniquement deux séances supplémentaires ont été organisées cette année. Et force est de constater que nous sommes parvenus à avancer à grands pas dans notre ordre du jour. En ce qui concerne les rapports de commissions, ils ont été épuisés lors de la dernière séance, malgré les urgences que nous avons traitées. Il reste encore des propositions des conseillères et conseillers municipaux dans notre nouvel ordre du jour.

Certes, nous pourrions trouver davantage de solutions pour gagner en efficacité, entre autres celles de limiter encore davantage le temps de parole de chaque conseillère et conseiller municipal, de simplifier les renvois en commission, de clarifier les procédures, de combler les lacunes...

Comme vous le savez si bien, tout changement dans le fonctionnement du Conseil municipal implique une modification de notre règlement. C'est pourquoi le bureau 2008-2009, sous la présidence de M. Thierry Piguët, avait élaboré un projet de nouveau règlement qui a été envoyé en commission du règlement. Cette année, sous ma présidence, nous l'avons étudié très minutieusement. Je saisis l'occasion pour remercier la cheffe du secrétariat, M^{me} Cabussat, notre secrétaire de commission, M^{me} Missiri, pour leur excellent travail, et le rapporteur de cet objet, M. Froidevaux, ainsi que tous les commissaires pour leur travail sérieux et fructueux, qui sera poursuivi sous la prochaine présidence.

Depuis l'an dernier, le bureau a également travaillé d'arrache-pied sur la clarification de la séparation des pouvoirs entre le Conseil municipal – le délibératif – et le Conseil administratif – l'exécutif. C'est avec grand plaisir que je peux vous annoncer que nous y sommes parvenus cette année. En effet, le respect du rôle de chacun permet de travailler de manière harmonieuse avec le Conseil administratif et le personnel de la fonction municipale. Cet aboutissement a été concrétisé par l'élaboration d'un nouvel organigramme du Secrétariat du Conseil municipal répondant aux attentes du Conseil municipal et de son secrétariat. Cette organisation profitera également aux collaboratrices et collaborateurs concernés, car la mise en application des décisions du bureau sera plus aisée. Le bureau remercie donc le Conseil administratif pour sa participation active dans ce projet. Notre secrétariat dépend donc hiérarchiquement, fonctionnellement de notre bureau, et administrativement directement du Conseil administratif et, par délégation, de M. Moret, directeur général de l'administration municipale, que je remercie pour sa collaboration.

En outre, nous avons répondu présents aux invitations de la Confédération, de l'Etat de Genève, du Conseil administratif, des institutions et associations subventionnées par la municipalité, des associations de quartier, de sport, de musique, des acteurs de la vie économique, des fondations, des différentes communautés religieuses, car il est important de montrer notre soutien aux actrices et acteurs de la vie de notre pays, de notre canton et de notre cité. Le bureau a estimé important d'honorer un maximum de rencontres avec les différents représentants d'ambassades, de consulats ou de missions des pays représentés à Genève. De même, nous nous sommes rendus aux manifestations organisées par les organisations internationales ou les organisations non gouvernementales.

En dernier lieu, à titre personnel, je tiens à vous faire part de la tâche qui m'a tenu à cœur: celle de l'impartialité de la présidence. Pendant une année, la présidente du Conseil municipal représente toute l'assemblée. J'ai donc fait le choix personnel de ne plus siéger en commission – sauf à la commission du règlement présidée par le ou la présidente du Conseil municipal – de ne plus déposer de proposition, de ne pas prendre position dans la presse ou les médias sur la politique municipale. De même, je me suis efforcée de mener les débats de manière

objective, en étant vigilante à respecter une équité de traitement entre les groupes représentés.

Je ne peux conclure sans adresser mes sincères remerciements à mes collègues de travail, à ma famille qui ont respecté mon engagement politique, mais également à mon groupe politique A gauche toute! qui m'a présentée à cette charge. En conclusion, j'aimerais faire un clin d'œil à nos concitoyennes et concitoyens qui m'ont parfois écrit ou arrêté dans nos rues pour me témoigner leur soutien, en me rappelant qu'ils sont souvent là, derrière leur écran de télévision ou d'ordinateur, et vivent avec nous les débats et les décisions politiques qui ont un impact important sur notre quotidien.

Je voudrais vous signifier que je suis très fière de notre parlement de milice, car nous sommes toutes et tous convaincus de nos idées et nous nous battons pour les faire respecter et aboutir, tout cela en veillant à demeurer performants dans notre activité professionnelle, sans oublier nos familles. Ce n'est pas aisé, car je crois savoir que nous sommes toutes et tous très soucieuses et soucieux de tout mener de front avec sérieux. Aussi, je souhaite que notre engagement soit reconnu un jour à sa juste valeur, car notre tâche demeure souvent ingrate.

J'espère avoir rempli mon cahier des charges de manière satisfaisante et avoir honoré la confiance que vous, chères et chers collègues, m'avez témoignée en m'élisant à la présidence. Après cette année enrichissante, formatrice mais «énergivore», je me réjouis de reprendre ma place au sein de mon groupe politique, dans l'enceinte. Il est temps que je laisse la place à notre vice-présidente qui est prête à prendre la relève pour notre dernière année de législature 2007-2011. Je lui souhaite autant de plaisir que j'en ai eu dans l'accomplissement de cette fonction. (*Applaudissements nourris.*)

5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.

La présidente. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Les secrétaires du bureau, M^{me} Carron-Cescato, M^{me} de Coulon et M^{me} Sumi – M. Simon Brandt est absent ce soir – sont chargées de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

Je désigne sept scrutateurs, un par parti: M. Rubeli (UDC), M^{me} Aubry Conne (L), M. Genecand (R), M^{me} Golay (DC), M. Sartoretti (Ve), M. Lopez Quirland (S), M^{me} Arlotti (AGT).

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils présentent leur candidat ou leur candidate. Monsieur Wisard, vous avez la parole.

M. Alexandre Wisard (Ve). Chers collègues du Conseil municipal, c'est toujours un vrai bonheur ainsi qu'une grande fierté pour le groupe des Verts de vous proposer une candidature à la présidence de notre Conseil municipal. Ce n'est pas une première pour nous, qui sommes représentés ici seulement depuis 1987, puisque dans ce court passé vous nous avez déjà accordé votre confiance à trois reprises pour les candidatures de Caroline Dallèves, Pierre Losio et Roberto Broggin, que je salue ici au passage. Aujourd'hui, c'est au tour de Frédérique Perler-Isaaz de se présenter à la tête du parlement de la Ville de Genève, une candidature que je vous propose de préciser.

Frédérique Perler-Isaaz, dite Perlette pour les intimes, c'est-à-dire la totalité des honorables membres de ce Conseil municipal, y est entrée il y a bientôt huit années. Elle a participé, à quelques exceptions près, aux travaux de la totalité des commissions que nous avons, c'est donc dire si elle connaît bien le fonctionnement de notre Conseil. Présidente actuelle de la commission des finances, elle a géré ces derniers mois avec doigté et diligence le budget, les comptes, sans oublier des dossiers aussi sensibles que ceux de la redotation de la Fondetec, le nouveau statut du personnel de la Ville de Genève ou encore la gestion des bains des Pâquis.

Vice-présidente du Conseil municipal depuis juin 2009, M^{me} Perler-Isaaz a apporté un soutien visible et, me semble-t-il, apprécié à l'actuelle présidente, M^{me} Vera Figurek, que je salue et remercie au passage au nom du groupe des Verts. Mariée à notre ancien collègue Jean-Pascal Perler, qui a laissé sa trace dans ce parlement, Frédérique conjugue depuis plus de huit années vie politique, vie professionnelle au Centre social protestant, où elle exerce la noble profession d'assistante sociale et, enfin, ne l'oublions pas, vie privée, puisqu'elle est également mère de deux enfants aujourd'hui adultes, Marie et Alexandre, qui sont présents ce soir et que je salue également au nom du groupe des Verts.

Je n'oublierai pas la riche vie associative de notre candidate, membre de toutes les associations écologistes possibles existant à Genève, qui vont de Pro Vélo à l'Association transports et environnement et Equiterre, en passant par les Jardins de Cocagne, ce qui témoigne, si besoin était, de son engagement déterminé en faveur d'une meilleure qualité de vie pour notre ville de Genève, qualité de vie accompagnée d'une société plus solidaire. De tempérament tenace et,

m'a-t-elle dit, bosseuse – je le confirme – Frédérique dispose de toutes les qualités pour conduire les travaux de notre Conseil qui, vous en conviendrez, sont tout sauf évidents, surtout en année électorale.

Je ne saurais terminer cette présentation de la candidature Verte de grande qualité que nous vous proposons aujourd'hui sans vous préciser – là, c'est du *off* – que Frédérique Perler-Isaaz m'a avoué qu'elle se reconnaissait comme étant, je cite, «un tantinet voire un chouia susceptible», mais qu'il ne fallait pas le dire... Voilà! Comme nous sommes entre nous, cela ne sortira pas de cette enceinte. Celles et ceux qui auront le bon goût de voter pour elle seront prévenus.

Je conclurai cette présentation en vous disant plus sérieusement et tout aussi simplement que Frédérique Perler-Isaaz, que nous souhaitons première citoyenne de notre ville de Genève que nous aimons toutes et tous dans ce parlement, saura représenter avec charme et dignité notre cité dans toute sa diversité et son ouverture au monde qui l'entoure. Au nom du groupe des Verts, je conclus en vous remerciant pour votre attention et pour le soutien que vous ne manquerez pas de lui témoigner par votre vote. (*Applaudissements.*)

La présidente. Merci, Monsieur le chef de groupe. J'invite donc, puisqu'il n'y a pas d'autre candidat, les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. J'attire l'attention des conseillères et conseillers sur le fait qu'ils ne doivent inscrire qu'un seul nom.

Le bureau souhaite saluer à la tribune du public M. Albert Knechtli, ancien président du Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

Il a été distribué 74 bulletins et j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	17
Bulletins nuls:	10
Bulletins valables:	63
Majorité absolue:	32

La présidente. Est élue par 46 voix *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve).
(*Applaudissements nourris.*)

(*M^{me} Perler-Isaaz prend place à la présidence.*)

6. Election:

a) du premier ou de la première vice-président(e);

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous poursuivons nos travaux. Nous passons à l'élection du premier vice-président ou de la première vice-présidente. Les mêmes scrutateurs et secrétaires qui ont fonctionné pour l'élection de la présidente officient à nouveau pour cette élection. L'élection a toujours lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative.

Je donne la parole aux chefs de groupe pour qu'ils annoncent leur candidat. Monsieur Jean-Charles Lathion, vous avez la parole.

M. Jean-Charles Lathion (DC). D'abord, Madame la présidente, je tiens, au nom du Parti démocrate-chrétien, à vous féliciter chaleureusement de votre élection et à vous dire que, pour vous seconder à la vice-présidence, nous avons le plaisir de présenter *M^{me} Alexandra Rys*. Alexandra Rys est bien connue de ce parlement, elle est particulièrement appréciée par le groupe démocrate-chrétien, mais aussi par l'ensemble de ses collègues. *M^{me} Rys* est membre du Conseil municipal depuis 1999. Elle est conseillère en communication et a créé sa propre entreprise, c'est donc une entrepreneur. Elle représente bien la diversité culturelle de notre ville, puisqu'elle a à la fois la nationalité suisse, française et – figurez-vous – britannique par son père, ce qui lui donne ce petit côté british, cette distance et cet humour face aux événements, que vous percevez sans doute lorsqu'elle s'exprime et qui nous fait toujours du bien lorsqu'elle a l'occasion de prendre la parole.

Alexandra Rys est membre de la commission de l'aménagement, qu'elle a présidée à deux reprises, de la commission de la cohésion sociale, de la commission du logement et de la commission de l'informatique et de la communication, qu'elle a également présidée.

Nous espérons que le Conseil municipal fera bon accueil à cette candidature en votant massivement pour Alexandra, car nous y verrons un témoignage de reconnaissance pour son engagement et son bon sens, et l'expression de votre sympathie envers le Parti démocrate-chrétien.

La présidente. Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite les scrutatrices et les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. J'attire l'attention de cette noble assemblée sur le fait que les membres de ce Conseil ne doivent inscrire qu'un seul nom sur leur bulletin.

Il a été distribué 74 bulletins et j'invite les huissiers à les recueillir.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	13
Bulletins nuls:	6
Bulletins valables:	68
Majorité absolue:	35

La présidente. Avec 54 voix, *M^{me} Alexandra Rys* (DC) est élue à la fonction de première vice-présidente. *(Applaudissements.)*

Je félicite *M^{me} Rys* et l'invite à me rejoindre au bureau.

b) du deuxième ou de la deuxième vice-président(e);

La présidente. Nous poursuivons avec l'élection d'une deuxième vice-présidente ou d'un deuxième vice-président, avec les mêmes scrutatrices et scrutateurs qui ont fonctionné pour l'élection précédente. Je donne la parole aux chefs de groupe afin qu'ils annoncent leur candidat. Monsieur Rémy Burri, vous avez la parole.

M. Rémy Burri (R). Tout d'abord, j'adresse mes félicitations à notre nouvelle présidente et à notre nouvelle vice-présidente. Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de vous proposer, pour assumer la deuxième vice-présidence du Conseil municipal, M^{me} Patricia Richard, qui siège parmi nous depuis trois ans. C'est une femme entrepreneuse, pour ne pas dire entreprenante..., dynamique et motivée. Vous la connaissez comme moi, depuis trois ans, c'est un plaisir de travailler avec elle. Elle est très motivée dans son engagement politique et aussi dans son engagement professionnel. Elle est notamment membre du comité directeur de la Fédération des artisans et commerçants et elle met beaucoup de cœur à défendre les petits commerçants.

Elle siège également en tant que juge au Tribunal des prud'hommes et elle est la future ex-présidente de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public. Je suis convaincu qu'elle fera une parfaite deuxième vice-présidente et je vous remercie de lui accorder votre confiance.

La présidente. Merci, Monsieur le chef du groupe radical. Il n'y a pas d'autre candidat. J'invite les scrutatrices et les scrutateurs à venir au bureau chercher les bulletins et à bien vouloir les distribuer. Mesdames et Messieurs, j'insiste sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom sans aucune annotation, s'il vous plaît, faute de quoi les bulletins sont considérés comme non valables.

Il a été distribué 74 bulletins, j'invite les huissiers à les récolter.

Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	19
Bulletins nuls:	8
Bulletins valables:	65
Majorité absolue:	33

La présidente. Est élue à la deuxième vice-présidence, par 46 voix, M^{me} Patricia Richard (R). *(Applaudissements.)*

c) de quatre secrétaires.

La présidente. J'invite donc M^{me} Patricia Richard à venir nous rejoindre.

Nous allons procéder maintenant à l'élection de quatre secrétaires. L'élection a toujours lieu à bulletin secret et à la majorité absolue, si un second tour est nécessaire, il a lieu à la majorité relative. Je donne donc la parole aux chefs de groupes pour qu'ils annoncent leur candidat. Monsieur Gérard Deshusses, vous avez la parole.

M. Gérard Deshusses (S). Pour le groupe socialiste, j'ai l'honneur, le plaisir, je dirais même le privilège de présenter à vos suffrages Christiane Olivier. Christiane Olivier siège depuis des années au sein de ce Conseil municipal. Chacune et chacun d'entre vous connaît son engagement de tous les instants, sa rigueur sans faille, sa connaissance des dossiers et la finesse de ses analyses politiques. A ces qualités premières et essentielles, il convient d'ajouter que Christiane Olivier est aussi une personne toujours disponible, chaleureuse et pleine d'humour, fidèle en amitié, franche et directe, soucieuse d'éthique et d'une intégrité absolue. Et tout ce que j'ai dit est vrai! C'est donc une candidate de grande valeur que le groupe socialiste soumet à vos suffrages et je suis sûr que vous saurez lui faire honneur.

M. Alexandre Chevalier (L). Au nom du groupe libéral, Mesdames et Messieurs, c'est aussi un honneur et surtout un plaisir de vous présenter, pour cette année au bureau du Conseil municipal, la candidature de M. Georges Queloz, qu'on ne présente plus dans cette enceinte bien évidemment. Georges Queloz est conseiller municipal depuis bientôt vingt et un ans. En son temps, il a présidé la commission des sports et de la sécurité, telle qu'elle était nommée à l'époque; il a été membre et sera à nouveau membre de la commission des naturalisations, de la commission du règlement, de la commission des travaux et des constructions, de la commission de la cohésion sociale. Enfin, il a été deuxième vice-président du Conseil municipal.

Vous savez l'engagement de Georges Queloz au sein de ce Conseil municipal, la passion qu'il a pour la vie de la cité. Vous savez sa franchise, sa droiture et son honnêteté, et c'est avec beaucoup de plaisir que je présente sa candidature au nom du groupe libéral.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Mesdames et Messieurs, on ne présente plus Hélène Ecuyer. Elle siège au Conseil municipal depuis vingt-deux ans et elle a

présidé quasiment toutes les commissions de ce Conseil. Je pourrais vous dire quelques mots sur cette militante infatigable de la cause ouvrière, parler de son engagement, de sa fidélité, de sa parfaite authenticité et de son honnêteté scrupuleuse, mais c'est inutile, parce que chacun dans cette enceinte connaît ses qualités. Si nous la présentons ce soir au poste de secrétaire, c'est qu'il nous semble que sa très bonne connaissance des procédures et du fonctionnement de notre assemblée pourra être d'une grande utilité au bureau.

Il y a dans ce Conseil des personnes que j'appelle des personnes ressources, c'est-à-dire des personnes, quel que soit le parti auquel elles appartiennent, que chacun d'entre nous va voir quand il a besoin d'un éclaircissement sur un point ou un autre. Hélène Ecuyer fait partie de ces personnes. C'est pourquoi nous pensons qu'elle est indispensable au bureau, mais pas seulement: elle est indispensable pour le bon fonctionnement de notre assemblée. Aussi, j'espère que vous ferez bon accueil à cette candidature.

M^{me} Catherine Buchet-Harder (UDC). Le groupe de l'Union démocratique du centre présente la candidature de notre collègue Jacques Hämmerli. Jacques Hämmerli, né en 1944, est marié et père d'un fils et d'une fille adultes. Juge assesseur à la Chambre d'accusation, il est membre du pouvoir judiciaire; cadre supérieur retraité, il a dirigé le Département cantonal des affaires militaires jusqu'en décembre 2005.

Jacques Hämmerli a siégé dans ce Conseil durant trois législatures, de 1979 à 1991, il a alors déjà fait partie du bureau en 1983-1984. Il est également membre de la Fondation du Grand Théâtre; il y a siégé de 1979 à 2004, puis à nouveau dès 2007. Et je dois dire qu'il avait prédit tout ce qui allait arriver...

Rigoureux, mais j'ai déjà cru entendre cette qualité, il a également une bonne connaissance de ses dossiers, il est travailleur et précis dans ses interventions. J'espère que vous ferez honneur à cette candidature.

La présidente. Merci, Madame la cheffe de groupe. Je vous rappelle les noms des candidates et des candidats: pour le groupe socialiste, Christiane Olivier, pour le groupe libéral, Georges Queloz, pour le groupe A gauche toute!, Hélène Ecuyer et pour le groupe de l'Union démocratique du centre, Jacques Hämmerli. J'attire votre attention sur le fait que vous ne pouvez inscrire que quatre noms au maximum.

Il a été distribué 74 bulletins et je prie les huissiers de les recueillir.

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs et les secrétaires de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, la présidente donne lecture de la composition des commissions permanentes. Voir p. 20.)

Résultat de l'élection:

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	2
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

La présidente. Sont élus: *M^{me} Christiane Olivier* (S), avec 48 voix, *M. Georges Queloz* (L), avec 44 voix, *M^{me} Hélène Ecuyer* (AGT), avec 41 voix, *M. Jacques Hämmerli* (UDC), avec 36 voix. *(Applaudissements.)*

7. Allocution de la présidente élue.

La présidente. Madame la maire,
Messieurs les conseillers administratifs,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,
Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je vous remercie chaleureusement de la confiance que vous me témoignez en m'élisant à la présidence de ce Conseil municipal.

Je m'efforcerais d'être digne de l'honneur que vous m'accordez, ainsi qu'à mon parti, de diriger nos débats et de représenter notre Ville au nom de vous toutes et tous durant cette dernière année de législature.

Avec émotion, j'accepte cette nouvelle responsabilité, et je garde à l'esprit qu'une dernière année de législature est particulière si l'on considère le déroulement de nos travaux et les prochaines échéances électorales.

Permettez-moi d'adresser mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux à *M^{me} Sandrine Salerno*, notre nouvelle maire depuis le 1^{er} juin, ce dont je me réjouis d'autant plus que depuis seize longues années la mairie de notre Ville ne s'est plus déclinée au féminin. *(Applaudissements.)*

Allocution de la présidente élue

Permettez-moi maintenant d'adresser mes remerciements reconnaissants à M^{me} Vera Figurek, présidente sortante, dont j'ai pu apprécier les qualités d'écoute et le souci de démocratie. J'ai apprécié également sa fermeté durant nos parfois longs débats alors que l'unanimité de ce Conseil était largement prévisible. Durant ces moments, j'y ai décelé quelques furtives impatiences sous l'apparence d'un calme olympien, alors que la tournure de nos débats ruinait sa volonté de faire avancer notre ordre du jour.

Chère présidente, chère Vera, cette année passée à vos côtés a été riche d'enseignements et de complicité toute féminine, et je vous en remercie. A maintes occasions, j'ai partagé avec vous les compliments qui vous étaient adressés quant à votre maîtrise et votre présence chaleureuse à la présidence de notre Conseil. (*Applaudissements.*)

Mes remerciements s'adressent bien sûr également aux membres du bureau sortant, pour leur disponibilité et leur sagesse, à M^{me} Cabussat ainsi qu'à son équipe du secrétariat et du *Mémorial*, dont les compétences, la disponibilité et le dévouement nous permettent d'accomplir notre travail d'élues et d'élus. (*Applaudissements.*)

Chères et chers collègues, j'ai consulté la liste des présidents du Conseil municipal depuis 1842. On y observe que d'année en année ont présidé cette auguste assemblée des Louis, des Charles-Elie, des Gustave, des Marcel, des Edmond, des Victor, un Thierry, des Honoré et autres Léonard, Jean, Gilbert, Edouard ou Emile. Autant de prénoms masculins qui s'égrènent au fil des décennies.

Il a fallu attendre 1968 – bien que le droit de vote et d'éligibilité pour les Genevoises existe depuis 1960 – pour qu'une femme soit enfin élue présidente: la socialiste Jacqueline Berenstein-Wavre.

J'avais alors à peine 8 ans, j'arrivais de Bâle-Ville, et ma mère s'installait à Genève avec ses 3 enfants dans un quartier populaire, celui de la Servette.

Il a fallu que je m'intègre dans mon nouveau quartier, dans ma nouvelle école, ce qui n'allait pas de soi. Mais je n'étais pas la seule, il y avait un autre petit nouveau dans ma classe, un Turc: j'étais Suisse, mais j'arrivais d'ailleurs, tout comme mon camarade turc, et nous étions montrés du doigt.

L'image de cette petite fille d'origine arménienne, la seule qui m'ait accueillie et tendu la main lors de ce premier jour de classe, est restée gravée dans ma mémoire; et quarante ans plus tard nos liens d'amitié sont toujours bien présents. Quant à mon camarade turc, il a très vite appris le français et il est devenu le premier de la classe!

Ces moments furent les prémices d'une prise de conscience: l'injustice, l'exclusion, la stigmatisation, la méfiance de l'étranger, le rejet de la différence;

mais aussi, en symétrie, la découverte de valeurs fondamentales: la solidarité, l'intégration, la justice sociale.

Cette soif de justice sociale et de solidarité envers les plus fragiles m'amènera tout naturellement à m'engager professionnellement pour défendre la cause des plus démunis et ensuite à m'engager dans un parti, celui des Verts, qui m'a permis de porter mes préoccupations sur le plan politique.

1984: seize ans plus tard, Madeleine Rossi est appelée à présider ce Conseil; elle sera immédiatement suivie par Jeannette Schneider-Rime en 1985.

J'ai 24 ans, et je poursuis mes études en travail social, passionnément. Je recherche un thème de mémoire original et nouveau. C'est alors qu'un étudiant propose de s'intéresser à l'écologie au travail. Voilà un thème inédit qui me permettra d'investir une autre facette de l'écologie. Ce sera aussi l'occasion d'établir des liens entre mes préoccupations sociales et environnementales. Nous nous sommes retrouvés, quelques années plus tard, à militer dans le même parti. Cet étudiant s'appelle Ueli Leuenberger, il a siégé au sein de ce Conseil, beaucoup d'entre vous le connaissent, il est actuellement conseiller national et président des Verts suisses.

1996: onze ans plus tard. Car il a fallu en effet attendre jusque-là – depuis 1984 – l'élection de Caroline Dallèves, première présidente Verte et quatrième femme élue à la présidence de ce Conseil municipal. J'étais admirative, alors que les Verts y étaient représentés depuis seulement neuf ans.

J'avais 36 ans et deux petits enfants, et je m'intéressais de plus en plus à la politique.

Ce qui m'avait interpellée, à la suite de cette élection, c'était le contenu des articles dans la presse locale: on y lisait davantage sur la jolie femme et son élégance que sur ses qualités de femme politique. J'en étais sidérée.

Et pourtant, dans son discours de présidente élue, Caroline Dallèves soulignait, entre autres, l'insuffisance de la représentation des femmes en politique alors qu'elles représentent une majorité dans notre société. Elle évoquait aussi la difficulté, pour les femmes ayant des enfants en bas âge, de s'engager en politique, de concilier vie de famille et vie professionnelle avec les contraintes parlementaires.

C'eût été pourtant l'occasion rêvée pour les médias de nous interroger sur les causes de cette sous-représentation, lesquelles se trouvent principalement dans la répartition des tâches dans le couple et dans l'organisation des travaux parlementaires, incompatibles avec la vie de famille.

Il fallait donc que je m'engage et que je contribue non seulement à la représentation des femmes en politique, mais aussi à leur reconnaissance en tant que femmes tout aussi compétentes que des hommes dans le champ politique.

Allocution de la présidente élue

Depuis 1996, les présidentes se succèdent fort heureusement avec un intervalle plus régulier: Marie-France Spielmann (AdG) en 1997; Alice Ecuivillon (DC) en 1999; Catherine Gaillard-Iungmann (AdG/SI) en 2005, et Vera Figurek (AGT) en 2009.

Aujourd'hui, j'ai 49 ans, et je mesure le chemin parcouru au sein de ce Conseil depuis mon élection en 2003.

Neuvième femme élue à la présidence sur les 120 présidences qui m'ont précédée, deuxième femme Verte, et quatrième présidence Verte après Caroline Dalèves en 1996, Pierre Losio en 2001 et Roberto Broggin en 2006, je suis fière de mon parti et reconnaissante de la confiance qu'il me témoigne en m'ayant proposée vos suffrages.

A cet instant, j'ai une pensée émue pour Jean-Pascal, mon conjoint; grâce à son soutien sans faille et ses encouragements – car il sait bien ce que cela implique – il me permet d'exercer avec autant de chance qu'un homme mon mandat d'élue au sein de ce Conseil. Il est un exemple d'égalité parfaite au sein du couple et de notre famille. (*Applaudissements.*)

Une pensée également pour mes deux grands enfants qui ne voient plus beaucoup leur mère, excepté à la télévision comme ils se plaisent à le dire. A l'âge de l'indépendance acquise, je soupçonne que cela les arrange...

Mesdames et Messieurs, à travers ces quelques repères chronologiques s'expriment les valeurs qui sont au cœur de mon engagement politique: la protection de notre environnement, une société solidaire, l'égalité homme femme. Sur ce dernier point, un de mes amis – Pierre Losio – se plaît à dire souvent qu'en revendiquant cette égalité les femmes manquent d'ambition. J'en suis convaincue.

Mesdames et Messieurs, vous le constatez tous les jours: les médias nous apportent leur lot de catastrophes qui portent atteinte à notre environnement, nous informent de nouvelles décisions provoquant l'affaiblissement de notre Etat social avec les conséquences que l'on sait: la précarité, la pauvreté et l'insécurité. Sur fond de crise économique et de chômage, nous devons prendre nos responsabilités d'élus-e-s: être à l'écoute de la volonté populaire, privilégier l'action aux querelles et à la paralysie.

Et je conclurai sur ces mots: puissions-nous, à notre niveau de démocratie communale, penser globalement et agir localement; et grâce à nos efforts réunis, dépasser nos clivages politiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie en ville, permettre le développement de projets d'aménagements novateurs, offrir un environnement sain à la population.

«Vivre simplement pour que simplement les autres puissent vivre» disait Gandhi.

Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements nourris.*)

8. Fixation des jours et des heures des séances.

La présidente. Mesdames et Messieurs, le bureau vous propose de maintenir les séances plénières du Conseil municipal le mardi et le mercredi à 17 h et 20 h 30.

9. Election des 15 membres de la commission Agenda 21.

La commission est composée de: *M. Endri Gega* (S), *M. Pascal Holenweg* (S), *M. Roger Michel* (S), *M. Georges Breguet* (Ve), *M^{me} Anne Moratti Jung* (Ve), *M^{me} Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M^{me} Danièle Magnin* (L), *M^{me} Charlotte Meierhofer* (AGT), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M^{me} Marie Chappuis* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Edgar Bordier* (R).

10. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement.

La commission est composée de: *M^{me} Isabelle Brunier* (S), *M. Grégoire Carasso* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M^{me} Sandrine Burger* (Ve), *M^{me} Claudia Heberlein Simonett* (Ve), *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), *M. Jean-Marc Froidaveaux* (L), *M. Jean Sanchez* (L), *M^{me} Hélène Ecuyer* (AGT), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Gilbert Schreyer* (UDC), *M. Jacques Finet* (DC), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M. Adrien Genecand* (R).

11. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture.

La commission est composée de: *M. Pascal Holenweg* (S), *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M. Thierry Pigué* (S), *M. Georges Breguet* (Ve), *M. Yves de Matteis* (Ve), *M^{me} Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M^{me} Renate Cornu* (L), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M^{me} Ariane Arlotti* (AGT), *M^{me} Salika Wenger* (AGT), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M^{me} Anne Carron-Cescato* (DC), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Salvatore Vitanza* (R).

12. Election des 15 membres de la commission de la cohésion sociale.

La commission est composée de: *M. Christophe Buemi* (S), *M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz* (S), *M^{me} Silvia Machado* (S), *M^{me} Sandrine Burger* (Ve), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M^{me} Anne Moratti Jung* (Ve), *M. Georges Queloz* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M^{me} Maria Casares* (AGT), *M^{me} Vera Figurek* (AGT), *M^{me} Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

13. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion.

La commission est composée de: *M. Roger Michel* (S), *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. Fabien Sartoretti* (Ve), *M^{me} Marie-Pierre Theubet* (Ve), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M^{me} Ariane Arlotti* (AGT), *M^{me} Marie-France Spielmann* (AGT), *M^{me} Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M^{me} Sophie Kuster* (UDC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

14. Election des 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Christiane Olivier* (S), *M^{me} Martine Sumi* (S), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M. Fabien Sartoretti* (Ve), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M^{me} Salika Wenger* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M^{me} Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M^{me} Marie Chappuis* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Olivier Fiumelli* (R).

15. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.

La commission est composée de: *M. Endri Gega* (S), *M. Roger Michel* (S), *M^{me} Véronique Paris* (S), *M^{me} Valérie Bourquin* (Ve), *M^{me} Sandrine Burger* (Ve),

M. Fabien Sartoretti (Ve), *M. Jean Sanchez* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M^{me} Hélène Ecuyer* (AGT), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Alain de Kalbermatten* (DC), *M^{me} Alexandra Rys* (DC), *M^{me} Chantal Perret-Gentil* (R).

16. Election des 15 membres de la commission de la jeunesse et des sports.

La commission est composée de: *M. Christophe Buemi* (S), *M. Roger Michel* (S), *M^{me} Martine Sumi* (S), *M. Bayram Bozkurt* (Ve), *M. Georges Breguet* (Ve), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M. Alexandre Chevalier* (L), *M^{me} Fabienne Aubry Conne* (L), *M^{me} Maria Casares* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M. Jacques Finet* (DC), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M. Simon Brandt* (R).

17. Election des 15 membres de la commission du logement.

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M^{me} Andrienne Soutter* (S), *M. Marc Dalphin* (Ve), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M^{me} Anne Moratti Jung* (Ve), *M^{me} Renate Cornu* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M^{me} Vera Figurek* (AGT), *M^{me} Maria Pérez* (AGT), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M^{me} Sandra Golay* (DC), *M. Alain de Kalbermatten* (DC), *M. Guy Dossan* (R).

18. Election des 15 membres de la commission des naturalisations.

La commission est composée de: *M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz* (S), *M^{me} Véronique Paris* (S), *M^{me} Annina Pfund* (S), *M. Bayram Bozkurt* (Ve), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M^{me} Claudia Heberlein Simonett* (Ve), *M^{me} Linda de Coulon* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M^{me} Hélène Ecuyer* (AGT), *M^{me} Marie-France Spielmann* (AGT), *M^{me} Catherine Buchet-Harder* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Jacques Finet* (DC), *M^{me} Sandra Golay* (DC), *M. Rémy Burri* (R).

19. Election des 15 membres de la commission des pétitions.

La commission est composée de: *M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz* (S), *M^{me} Silvia Machado* (S), *M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio* (S), *M^{me} Valérie Bourquin* (Ve), *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), *M. Alexandre Wisard* (Ve), *M^{me} Linda de Coulon* (L), *M. Danièle Magnin* (L), *M^{me} Charlotte Meierhofer* (AGT), *M^{me} Marie-France Spielmann* (AGT), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Jacques Hämmerli* (UDC), *M^{me} Anne Carron-Cescato* (DC), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Rémy Burri* (R).

20. Election des 15 membres de la commission du règlement.

La commission est composée de: *M. Endri Gega* (S), *M^{me} Véronique Paris* (S), *M. Thierry Pigué* (S), *M^{me} Valérie Bourquin* (Ve), *M. Yves de Matteis* (Ve), *M^{me} Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M^{me} Danièle Magnin* (L), *M^{me} Vera Figurek* (AGT), *M. Pierre Rumo* (AGT), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M. Jacques Finet* (DC), *M^{me} Sandra Golay* (DC), *M^{me} Chantal Perret-Gentil* (R).

21. Election des 15 membres de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public.

La commission est composée de: *M. Grégoire Carasso* (S), *M. Christian Lopez Quirland* (S), *M. Thierry Pigué* (S), *M^{me} Valérie Bourquin* (Ve), *M^{me} Claudia Heberlein Simonett* (Ve), *M^{me} Sarah Klopmann* (Ve), *M^{me} Fabienne Aubry Conne* (L), *M^{me} Florence Kraft-Babel* (L), *M^{me} Charlotte Meierhofer* (AGT), *M. Christian Zaugg* (AGT), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Olivier Tauxe* (UDC), *M^{me} Anne Carron-Cescato* (DC), *M^{me} Odette Saez* (DC), *M^{me} Patricia Richard* (R).

22. Election des 15 membres de la commission des travaux et des constructions.

La commission est composée de: *M^{me} Isabelle Brunier* (S), *M. Christian Lopez Quirland* (S), *M^{me} Andrienne Soutter* (S), *M. Bayram Bozkurt* (Ve), *M. Marc Dalphin* (Ve), *M. Alexandre Wisard* (Ve), *M^{me} Linda de Coulon* (L),

M. Georges Queloz (L), M^{me} Ariane Arlotti (AGT), M^{me} Maria Pérez (AGT), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Guy Dossan (R).

23. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

24. Interpellations.

Néant.

25. Questions écrites.

Néant.

La présidente. Mesdames et Messieurs, je salue à la tribune du public M^{me} Anne Mahrer, députée, M^{me} Brigitte Schneider Bideaux, députée, M. Roberto Broggini, député et ancien président de ce Conseil municipal, M^{me} Fatiha Eberlé, ancienne conseillère municipale. (*Applaudissements.*) Et, si vous me le permettez, j'aimerais également saluer, à la tribune, ma maman! (*Applaudissements.*)

Je vous invite maintenant à prendre l'apéritif dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Séance levée à 19 h 10.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal	2
3. Prestation de serment de M. Pascal Holenweg, remplaçant M. Miltos Thomaidis, conseiller municipal démissionnaire	5
4. Allocution de la présidente sortante	5
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge	8
6. Election:	
a) du premier ou de la première vice-président(e);	11
b) du deuxième ou de la deuxième vice-président(e);	12
c) de quatre secrétaires	14
7. Allocution de la présidente élue	16
8. Fixation des jours et des heures des séances.	20
9. Election des 15 membres de la commission Agenda 21	20
10. Election des 15 membres de la commission de l'aménagement.	20
11. Election des 15 membres de la commission des arts et de la culture	20
12. Election des 15 membres de la commission de la cohésion sociale	21
13. Election des 15 membres de la commission de contrôle de gestion	21
14. Election des 15 membres de la commission des finances.	21
15. Election des 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication	21
16. Election des 15 membres de la commission de la jeunesse et des sports.	22

17. Election des 15 membres de la commission du logement	22
18. Election des 15 membres de la commission des naturalisations.	22
19. Election des 15 membres de la commission des pétitions	23
20. Election des 15 membres de la commission du règlement.	23
21. Election des 15 membres de la commission de la sécurité, de la salu- brité et du domaine public.	23
22. Election des 15 membres de la commission des travaux et des constructions	23
23. Propositions des conseillers municipaux	24
24. Interpellations	24
25. Questions écrites	24

La mémorialiste:
Marguerite Conus